

**Arrêté du 20 octobre 2020 portant cessation de fonctions et nomination  
(régisseurs d'avances et de recettes) à la cour d'appel d'Orléans  
NOR : JUSB2028898A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n° 2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter du 31 décembre 2020, mis fin aux fonctions de Monsieur Pascal LE BRETON, adjoint administratif principal, en sa qualité de régisseur titulaire à la cour d'appel d'Orléans.

**Article 2**

Il est, à compter du 19 octobre 2020, mis fin aux fonctions de Madame Anne-Géraldine BERTHELOT, directrice des services de greffe, en sa qualité de régisseuse suppléante à la cour d'appel d'Orléans.

**Article 3**

Madame Catherine LAVOLEE, secrétaire administrative, est, à compter du 31 décembre 2020, nommée régisseuse titulaire à la cour d'appel d'Orléans.

**Article 4**

Madame Danielle BRANCHE, greffière, est, à compter du 19 octobre 2020, nommée régisseuse suppléante à la cour d'appel d'Orléans.

**Article 5**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel d'ORLEANS, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 20 octobre 2020

Le garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation,  
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes  
La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité  
professionnelle,

Aude TORCHY

